

ASSEMBLÉE NATIONALE15 mai 2024

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5099

présenté par
Mme Pochon et les membres du groupe Écogiste - NUPES
à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 46, substituer aux mots :

« et coordonnés »,

les mots :

« , coordonnés et pluralistes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à ajouter le critère du pluralisme dans l'accueil à l'installation, en cohérence avec l'article 10.